

From: Dorsel Eivlys
Sent: Saturday, September 28, 2013 1:05 AM
To: Information
Subject: Rappel de dernière minute

A l'attention de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers:

La présente est pour vous faire part de la grande inquiétude que nous épouvons, mon entourage et moi, face à la possibilité d'octroi de permis d'exploration et d'exploitation pétrolière dans le secteur Terre-Neuvien du golfe St-Laurent.

En effet, en dépit de propos rassurants concernant les faibles risques de déversements potentiels, il reste que les impacts seraient majeurs sur le golfe. L'ampleur du risque est aussi à prendre en considération, d'autant que d'autres exemples d'événements pourtant qualifiés de très improbables sont quand même survenus tout récemment (puit de pétrole hors de contrôle dans le golfe, surchauffe et destruction de réacteurs nucléaires au Japon...).

Ce que l'histoire nous dicte, c'est qu'il est très difficile pour l'être humain de tout prévoir. J'en sais particulièrement quelque chose, étant moi-même confrontée à des problèmes d'ingénierie chaque jour. Force m'est aussi de constater qu'un bon nombre de sous-traitants de compagnies pétrolières ne possèdent ni l'expérience ni les compétences requises pour mener à bien certaines études liées à la sécurité des installations. Le respect des normes est aussi laissée à leur discrétion et quand bien même des mesures de contrôles sont mises en place, la quantité de paramètres à vérifier est telle que ces mesures restent d'une efficacité limitée pour éviter d'éventuelle catastrophe qui s'étendent souvent bien au-delà des limites prévues.

J'ai eu l'occasion de visiter le golfe jusqu'à Blanc-Sablon, non loin de la région concernée. J'ai pu constater par moi-même l'incroyable biodiversité de cette région et sa topologie si particulière et unique. J'ai eu l'occasion de me faire expliquer l'état de cet écosystème unique et très vulnérable dont l'importance est capitale pour de nombreuses espèces de poissons et de mammifères marins dont la situation est fortement précaire ou extrêmement fragile. Soyons honnêtes et pragmatiques: il sera très difficile aux pétrolières de mettre en pratique auprès de leurs employés des consignes d'évitement des zones sensibles et des périodes cruciales pour la faune.

Pour résumer la situation quant à la situation de la partie Terre-Neuvienne du golfe, les points majeurs suivants se dégagent du rapport ÉES préliminaire, rédigé par la firme AMEC, :

CERTITUDES:

>Immenses secteurs d'importance pour les mammifères marins, dont certains sont en situation

vulnérable (sect. 5.3.3.2);

> Secteurs essentiels et uniques pour la morue, le sébaste, la plie (fraie, juvéniles, migration)(sect. 4.2.1.7);

> Refuges hivernaux uniques à l'échelle du golfe pour le hareng et le capelan (sect. 4.2.1.7)

> Sites d'importance pour le homard et le krill, sur lequel repose la chaîne alimentaire (sect. 4.2.1.8);

> Quasi totalité de la partie terre-neuvienne du golfe et de la bande côtière de la Côte Ouest (sect. 4.2.1.1) est qualifiée d'importance biologique ou de zone sensible;

> Activités de pêche d'importance cruciale (incluant les pêches autochtones) dans la presque totalité de la zone étudiée et durant une grande partie de l'année et posant, selon AMEC, un défi énorme à la cohabitation pêche/pétrole;

> Présence de glace dans le golfe apportant des problèmes majeurs en cas de déversement pétrolier en période hivernale;

> Manque flagrant d'acceptabilité sociale dans les cinq provinces du golfe;

> limite de responsabilité des compagnies pétrolières dans le golfe, toujours fixée à \$30 millions pour le moment et potentiellement portée à \$1 milliard, reste en deçà des coûts potentiels d'un déversement majeur – coûts qui dépassent \$42 milliards dans le golfe du Mexique;

INCERTITUDES, DONNEES INSUFFISANTES

> Activités touristiques sur la côte Ouest de Terre-Neuve potentiellement sujettes aux impacts non seulement directs des activités pétrolières, mais aussi indirects dûs à une perception négative du public, entre autres après un déversement (sect. 5.4.1)

> Conséquences des opérations pétrolières (levés sismiques, rejets de boues de forage, déversements pétroliers, etc) sur la faune et la flore marine encore mal connues;

> Mise en oeuvre et efficacité des mesures proposées pour l'atténuation des activités d'exploration pétrolières incertaines;

> Fréquence et moyens de contrôle du respect des normes et règles en vigueur non clairement établis;

> Absence de détails et d'échéancier concernant les exigences liées à la mise en place de plans d'intervention et de mesures d'urgence en cas de déversement;

> Absence de recommandations dans la conclusion du rapport préliminaire d'ÉES, minant ainsi les possibilités pour le public de se faire entendre sur ces recommandations, potentiellement de grande importance pour l'avenir du golfe, puisqu'aucune autre période de consultation spécifique n'est prévue à cet effet;

POUR la SURVIE des ESPECES MENACEES et les COMMUNAUTES DE GENERATIONS FUTURES, je prie et j'implore l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers :

-de ne pas émettre de nouveaux permis d'exploration dans la zone extracôtière de Terre-Neuve;

- de retirer l'appel d'offres lancé le 16 mai 2013 pour quatre parcelles de territoire dans la zone extracôtière de Terre-Neuve;

- de ne pas autoriser les projets actuellement en cours dans le golfe, que ce soit les projets de Corridor Resources (Old Harry) ou Shoal Point Energy (côte ouest de Terre-Neuve)

-de soumettre à l'examen du public les recommandations et conclusions du rapport final de l'évaluation environnementale stratégique.

Sincères salutations,

Eivlys Dorsel